

Légende

- Monument historique classé ou inscrit
- AC1 : Périmètre de protection des monuments classés
- AC1 : Périmètre de protection des monuments inscrits
- AC2 : Périmètre de protection relative aux sites classés
- EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral
- T5 : Servitude aéronautique de dégagement
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune hors T5)

Envoyé en préfecture le 06/12/2024  
Reçu en préfecture le 06/12/2024  
Publié le  
ID : 056-215691071-20241206-DEL\_10\_04\_12\_24\_06

COMMUNE DE LARMOR-PLAGE  
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal le 9 juin 2023  
Modification simplifiée n°1 approuvée le 4 décembre 2024



SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

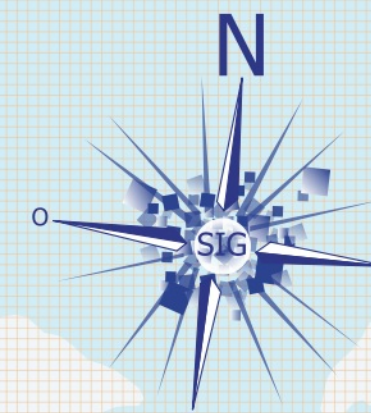


échelle : 1/4 500

Vu pour être annexé à la  
délibération du Conseil municipal  
du 4 décembre 2024  
Le Maire,  
Patrice VALTON

Plan PLU - Version 04 Septembre - 05/12/2024

Fortifications de la ville : Citadelle et remparts (partie classée)



0 250 500 m